



Ski alpin Les Orres SAISON 2024

Activités:

Pour les débutants à partir de 5 ans:
3 Sorties aux Orres pendant les vacances de Noël

DATES: jeudi 4, vendredi 5 et samedi 6 janvier 2024 après-midi

TARIF hors adhésion au club et à la FFS, obligatoire (1) :

- avec transport : **30 €**
- sans transport : **20 €**

**Pour tous déjà skieurs à partir de 5 ans
et débutants à partir de 6 ans:**
10 Sorties aux Orres sur 10 mercredis ou samedis après-midi
de début janvier à fin mars 2024 hors vacances scolaires

DATES: 6 sorties avant les congés de février:

le mercredi **10**, le samedi **13**, les mercredis **17, 24, 31** janvier et
7 février **2024**

et 4 sorties après les congés de février:

le mercredi **13**, le samedi **20**, les mercredis **23 et 27** mars **2024**

TARIF hors adhésion au club et à la FFS, obligatoire (1) :

- avec transport: **60 €** (2)
- sans transport: **30 €**

(1) Adhésion au SCOCE et à la FFS (à ne payer qu'une fois si inscription aux 2 activités

- sans assurance: € (tarif précisé fin octobre 2023)
- avec assurance: € (tarif précisé fin octobre 2023)

(2) pour des raisons budgétaires, nous **ne pourrions assurer le transport aux Orres que pour 60 enfants**, les autres devront s'y rendre par leurs propres moyens

Fonctionnement des sorties aux Orres:

HEURES ET LIEUX DE DÉPART ET D'ARRIVÉE:

- 3 SORTIES DEBUTANTS (vacances de Noël):

Rendez-vous à **13h15** pour départ d'Embrun à 13h30 au parking de la gare **SNCF**

Retour vers **16h30 – 16h 45**

- 10 SORTIES HIVER (de janvier à mars):

Rendez-vous à **13h15** pour départ d'Embrun à 13h30 au parking de la gare **SNCF**

Retour vers **17h00-17h15**.

L'enfant vient tout équipé, avec chaussures de ski aux pieds et forfait dans une poche à gauche.

La montée dans les cars s'effectue à l'appel et sous la surveillance d'une personne responsable, à l'aller comme au retour. Tous les cadres du SCOCE ont autorité sur les enfants de tous les groupes, dans les cars comme sur les pistes.

MATÉRIEL :

Loués ou achetés, les skis doivent être en bon état, adaptés au niveau du skieur et réglés. Les parents sont responsables du bon état et du bon fonctionnement du matériel. Chaque enfant (surtout les plus jeunes et les débutants) doit avoir son matériel avec le nom sur les skis (étiquette ou feutre indélébile) et une marque sur les bâtons qui devront être attachés aux skis. Chaque année, on constate des échanges par erreur ou oubli de marquage !!!

ENCADREMENT :

Les enfants skient en groupe sous la responsabilité d'un bénévole Moniteur Fédéral diplômé. Tout enfant qui abandonne son groupe ou qui a une attitude incorrecte dans le car ou sur les pistes pourra être exclu immédiatement et définitivement.

RESPONSABLE 2024:

Pit De Smaele 06 75 87 34 41 – pierre.desmaele@free.fr

SITE INTERNET :

www.scoce.fr (dans le menu, cliquez sur LOISIR)

Suivez notre Facebook et Instagram, pour toutes les news, photos, ...

Inscriptions:

PERMANENCE DES INSCRIPTIONS :

- les mercredis **15, 22 et 29 novembre 2023**
de **9 h à 11 h 30** et de **14 h à 17 h 30**
à la **SALLE DES FETES D'EMBRUN** (entrée à côté du cinéma)

ADHÉSION AU CLUB ET A LA FFS ET ASSURANCE (!! Obligatoires pour chaque enfant !!):

Si vous avez une assurance individuelle couvrant votre enfant en cas d'accident, payez uniquement l'adhésion qui ne comprend pas d'assurance.

Dans ce cas, vous devrez fournir une attestation d'assurance.

- **adhésion sans assurance: € (tarif précisé fin octobre 2023)**

Si vous n'avez pas d'assurance individuelle, prenez l'adhésion avec assurance qui comprend l'adhésion au SCOCE et à la FFS ainsi qu'une assurance couvrant votre enfant en cas d'accident.

- **adhésion avec assurance: € (tarif précisé fin octobre 2023)**

FORFAIT DES REMONTÉES MÉCANIQUES:

Pour tous les enfants, forfait obligatoire aux ORRES, aux prix indiqués par la SEMLORE. En cas d'oubli de la carte annuelle, un forfait 3 heures sera facturé à la famille.

Les tarifs de la SEMLORE ne nous sont pas parvenus au moment de l'impression

RESUME:

A l'inscription, vous devez apporter:

- 1 attestation d'assurance
- 2 ou 3 chèques (1 pour l'adhésion au SCOCE, 1 par activité: 3 sorties débutants et / ou 10 sorties hiver) à l'ordre du SCOCE

ou argent liquide



SAISON 2024

Le Mercredi des Neiges est une activité de ski alpin loisir

- organisée en COURS COLLECTIFS
 - encadrée par des Moniteurs Fédéraux bénévoles diplômés par la FFS
 - destinée aux enfants à partir de 5 ans, du débutant au skieur confirmé
- **Pour les débutants:** 3 Sorties aux Orres pendant les vacances de Noël
 - **Pour tous:** 10 Sorties aux Orres sur 10 mercredis ou samedis après-midi de début janvier à fin mars 2024 hors vacances scolaires



pour des raisons budgétaires, nous ne pourrons assurer le transport des 10 sorties aux Orres que pour 60 enfants, les autres devront s'y rendre par leurs propres moyens !

Toutes les infos sur le site
www.scoce.fr (dans le menu, cliquez sur LOISIR)